Chapitre 7 : Généralités sur les fonctions

Définition: Fonction, image, antécédent

Une **fonction** est un procédé qui à un nombre réel x associe un unique nombre réel f(x).

• f(x) est **L'image** de x par la fonction f. On représente une image par la lettre y, et on écrit alors

$$f(x) = y x \xrightarrow{f} f(x)$$

• x est UN antécédent de y.

Remarque

- Il n'y a qu'une seule image pour un nombre donné.
- Il peut y avoir plusieurs antécédents pour un nombre donné.

Définition: Calcul d'image

Si on a une expression **algébrique** de la fonction f, on peut calculer l'image d'un nombre en remplaçant x par ce nombre dans l'expression de la fonction.

Exemple

Si f est la fonction qui à x associe 3x + 2:

- $f(2) = 3 \times 2 + 2 = 8$
- Attention : si on remplace \boldsymbol{x} par une expression complexe, il faut ajouter des parenthèses. Par exemple,

$$f(1+3) = 3 \times (1+3) + 2 = 3 \times 4 + 2 = 14$$

Définition: Domaine de définition

L'ensemble des nombres ayant une image par la fonction f est appelé le **domaine de définition** de f. On le note \mathcal{D}_f

Exemple

- Si f est la fonction qui à x associe $\frac{1}{x}$, alors x ne peut pas être 0.
- Si f représente une longueur, x ne peut pas être négatif.